

De gemiva@neuf.fr ☆

Sujet [INTERNET] Parc éolien les Grandes Landes Vritz

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ☆

Étiquettes Important

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📧 Archiver 🔥 Indésirable 🗑️ Supprimer

17/11/2021 21:51

Autres actions ▾

Bonjour Monsieur le Préfet,

J'ai acheté un bien immobilier, pas seulement l'immobilier que je peux restaurer, modifier, améliorer comme bon me semble, mais également pour l'environnement.

Je m'étais assurée que d'éventuelles dégradations de cet environnement n'étaient pas en cours.

Le clarté lumineuse du ciel me tient à coeur pour l'observation des constellations.

J'ai laissé dégagée la vue du côté ouest, je n'y ai volontairement planté aucun arbre pour profiter de la vue avec un soleil couchant, comment imaginer que ce sont des éoliennes qui vont maintenant être ce paysage? avec des ombres stroboscopiques.

Où sont nos droits, sommes-nous dans un pays sans droits, de quels moyens disposons-nous? écrasés par des promoteurs éoliens qui s'enrichissent au détriment d'habitants qui vivent sobrement en général et sur le plan énergétique.

La beauté de notre pays doit-elle être effacée pour 2% d'énergie renouvelable?

J'ai fait installé des panneaux solaires, pourquoi seuls les particuliers doivent-ils investir dans cette énergie?

Combien produirait-on avec des panneaux solaires sur les bâtiments publics? sans détériorer nos si belles campagnes.

Respectueusement

G. Massonnet